

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

le 22 avril 1991

L'Amiral
Chef de l'Etat-Major Particulier

N O T E

à l'attention de Monsieur le Président de la République
(sous couvert de Monsieur le Secrétaire Général)



OBJET : RWANDA. Point de situation.

La situation est calme sur l'ensemble du pays sauf à la frontière Nord-Ouest, où la zone proche de l'OUGANDA demeure l'objet de harcèlements de la part des rebelles ougando-tutsis.

Le détachement d'observateurs africains a commencé son installation près de la frontière ougandaise.

L'action de notre assistance technique dans l'instruction des forces rwandaises commence à donner des résultats appréciables. D'ores et déjà KIGALI peut être considérée comme hors de danger et le maintien de la compagnie française dans la capitale n'est plus militairement justifié. Ce maintien pourrait même apparaître contraire aux dispositions du cessez-le-feu, qui prévoit le retrait des troupes étrangères.

Le détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) mis en place dans la région de RUHENGARI poursuit le recyclage des unités rwandaises et la formation des cadres de la zone. La sécurité de cette localité s'améliore constamment et il parait difficile d'envisager un nouveau raid rebelle, sauf si l'Armée ougandaise apportait un soutien direct, peu probable dans le contexte actuel.

J. Lanxade

Amiral LANXADE